



Pascal MOREL
Secrétaire Général
UD CGT 76

ACTENIUM, NOR'PAIN, LEROY MERLIN, RENAULT CLÉON, SANOFI, TRAVAILLEURS SOCIAUX, RETRAITÉS... la liste s'allonge des mobilisations pour exiger plus d'emploi, ainsi que l'augmentation des salaires et des pensions.

Le contexte social et économique ainsi que la hausse des prix de l'énergie, des carburants, des produits alimentaires... ont remis au centre des préoccupations l'exigence de meilleurs salaires, pensions, allocations d'études et indemnités chômage. Mais, si on écoute les patrons, ce n'est jamais le bon moment pour augmenter les salaires.

Pourtant, aujourd'hui, l'argument de la crise sanitaire et les incertitudes qu'elle engendre est rattrapé par une courbe de croissance encourageante. Elle devrait atteindre 6 % selon les estimations de l'INSEE. Et si de nombreuses entreprises ont été fragilisées par la crise, elles se portent globalement plutôt mieux.

Au second trimestre, leur taux de marge a atteint 35,4 %, selon l'INSEE. Un record depuis 70 ans ! Quant aux entreprises du CAC 40, elles ont réalisé plus de 60 milliards d'euros de profits au premier semestre. C'est 41 % de plus que lors de la même période en 2019.

Pour ces raisons, l'augmentation du Smic n'est pas discutable, n'en déplaise au comité des experts du Smic qui depuis des années, trouvent de fausses raisons pour décourager tout coup de pouce salarial. Ce comité a fait la démonstration de son inefficacité partisane et a trop vécu. Les véritables experts du salaire et du travail ce sont les travailleurs et leurs représentants syndicaux, ce sont eux qui doivent décider !

La patience n'est plus de mise, les salariés et les retraités se mobilisent partout dans leurs entreprises et services pour exiger un meilleur salaire de base, garant à la fois de leur niveau de vie au quotidien mais aussi de leur protection sociale, largement entamée par les exonérations sociales octroyées par le gouvernement aux employeurs.

Il est temps de prendre en compte ces mobilisations et de rétribuer le travail de ceux et celles qui produisent les richesses et assurent des missions d'utilité et cohésions sociales.

Cela commence par, augmenter le Smic, le point d'indice dans la Fonction Publique, les pensions et allocations.

C'est dans cet objectif, que la CGT a décidé de lancer une grande campagne sur les augmentations de salaires. A ce titre, elle met à disposition des outils destinés aux militants pour faire grandir le rapport de force sur la question de la hausse des salaires.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ce dossier sur www.cgt.fr/dossiers/augmenter-les-salaires-cest-possible

Ces outils, sont des points d'appui précieux pour aller à la rencontre des salariés et obtenir une meilleure reconnaissance salariale pour tous.

Ils sont aussi l'occasion de construire, dès à présent, un vaste rassemblement interprofessionnel à la fin janvier, début février.

Discutons-en dans les ateliers, les services pour rendre ces revendications irrésistibles

Fraternellement

ÉDITO

SOMMAIRE :

- Edito
- **Echo des luittes :**
- Fin de conflit Nor'pain
- Action Renault Cléon
- Action des métallos
- Fin de conflit Leroy Merlin
- Action Carrefour Tourville-la-Rivière
- Actenium
- Action Retraités
- Travailleurs sociaux
- Hommage Gérard Paimparé
- Elections CARSAT
- Action Education Nationale
- **Plan de formation de l'UD 2022**



Les salariés de Nor'Pain à Val de Saône, boulangerie industrielle du groupe La Boulangère, étaient en grève depuis le 7 novembre dernier.

Usine qui compte 263 salariés et 40 intérimaires.

Ils revendiquent des augmentations de salaire, des meilleures conditions de travail et plus de respect de la part de leur direction.

Le taux de grévistes était autour de 85% sur l'ensemble du personnel et 95% sur les chaînes de production.

Ils ont fait 12 jours de grève et ont tenu le piquet de grève jour et nuit.

ILS ONT OBTENU :

- une augmentation de 63 brut/mois ;
- des permanences de l'inspection du travail à Val de Saône, pour dénoncer les agissements du directeur.

Au-delà des augmentations salariales, les salariés ont fait grève pour dénoncer les agissements intolérables du directeur.

Cette lutte a permis à la CGT d'être visible sur ce territoire du département. À ce jour déjà une vingtaine de salariés de Nor'Pain se sont syndiqués à la CGT et ce n'est pas fini.

Il y a 3 semaines, la CGT n'est pas implantée sur ce site maintenant nous avons un RSS. C'est de bonne augure pour les élections professionnelles qui auront lieu dans 18 mois.



**FIN DE CONFLIT à NOR'PAIN
Val de Saône**
**Après 12 jours de grève,
les salarié.e.s ont accepté
l'augmentation de salaire de
63 euros brut.**



MERCI POUR TOUS VOS SOUTIENS !

Ce conflit a démontré une fois de plus que les salariés UNIS peuvent combattre la toute puissance du patronat et du capital !

Vous pouvez les soutenir financièrement

sur la cagnotte en ligne **COTIZUP**: solidarité aux salariés de Nor'pain Val de Saône

ou en envoyant vos soutiens à l'ul CGT de Rouen

187 RUE ALBERT DUPUIS ROUEN



ÉCHO DES LUTTES... RENAULT CLÉON



Le 4 novembre, près de 400 salariés de Cléon, d'autres sites, du commerce, CGT Adecco, de l'UL, de l'UD... étaient présents au rond-point principal.

Merci aux camarades des autres sites et de l'interpro pour leur présence et prises de paroles.

Bonne couverture également de la part de la presse (France 3 Normandie, Paris Normandie, France Bleu...)

A l'heure où sont écrites ces lignes, la mobilisation reste entière.

ÉCHO DES LUTTES... ACTION DES MÉTALLOS LE 25 NOVEMBRE A PARIS

Les Métallurgistes étaient à Paris ce 25 Novembre, pour une convention collective de progrès social, une industrie et des emplois répondant aux besoins du pays

Le 25 Novembre 2021, la mobilisation nationale des salariés de la métallurgie initiée par la FTM-CGT s'est concrétisée par des arrêts de travail dans de nombreuses entreprises et une manifestation à Paris devant le siège du patronat de la branche (l'UIMM).

Plus de 7 000 manifestants actifs et retraités, sont venus de toute la France **dont 2 cars de la Seine-Maritime, 1 au départ de Rouen et un autre au départ du Havre**, pour exiger :

- Une convention collective de Progrès social, une industrie et des emplois répondant aux besoins du pays.

Plus de 65 000 signatures d'une pétition qui portait le même message ont été déposées.

Cette mobilisation, loin d'être un baroud d'honneur donne confiance dans la capacité du rapport de forces.

Pour les 1 400 000 salariés de la branche la Convention Collective Nationale ne peut contenir que de véritables garanties collectives et les droits qui les protègent de la servitude, face à un patronat toujours plus arrogant.

Depuis l'ouverture de ces négociations, la FTM-CGT a construit un véritable projet de Convention Collective Nationale qui plante le décor du progrès social pour une industrie forte.

Notre Convention Collective Nationale est résolument tournée vers ces objectifs. Le progrès social est un enjeu de civilisation autant qu'un enjeu de réussite économique.

Dans cette mobilisation à Paris, les filières étaient représentées : Automobile, Sidérurgie, Navale, Aéronautique, Fonderies, Electronique.

Bon nombre d'entreprises de ces filières font actuellement face à la volonté de casse industrielle et de délocalisation de l'outil de production malgré les nombreuses aides publiques touchées sans contrôle ni contrepartie.

La Métallurgie est une industrie stratégique pour la France. Ne sous-estimons pas notre capacité de peser sur les ambitions patronales.

Bien évidemment notre projet prend à contre-pied toutes les idées libérales qui détricotent les

garanties collectives, les conquits sociaux et les moyens donnés aux salariés de se défendre.

De nombreux thèmes de cette négociation ont recueilli le soutien, des organisations syndicales, sauf la CGT.

Dès à présent, la FTM-CGT, ses militants et syndiqués vont mettre tout en œuvre pour organiser la consultation de l'ensemble des salariés afin de recueillir leur avis sur ce projet néfaste. Si la démocratie fait peur au patronat, ce n'est pas notre cas !

 Pour une convention collective de progrès social, une industrie et des emplois répondant aux besoins du pays

LE 25 novembre 2021

Tous à PARIS

Gâce à votre mobilisation sans précédent et la confiance que vous avez portée à l'intersyndicale, nous avons obtenu davantage de pouvoir d'achat pour les plus bas salaires.

L'augmentation générale passera de 40€ à 65€ (effectif au 1^{er} janvier 2022) pour les catégories employés et agents de maîtrise uniquement.

Malgré une inflation estimée à 2,8 %, l'augmentation générale est donc portée à 4% pour les premiers niveaux de salaire.

Un rendez-vous intermédiaire aura lieu mi-avril entre les organisations syndicales et la Direction afin d'effectuer une éventuelle revalorisation sur les salaires, si l'inflation dépasse les 3%.

Doublément de la prime inflation actée en NAO (100 (+ 100 €)

Aucune action d'ordre juridique ou disciplinaire attendue à l'encontre des salariés grévistes. Aménagements de la perte financière liée aux heures ou jours de grève :

Un étalement de ces retenues aux salariés qui auraient été en grève au moins 3 jours (ou au moins 21 heures) et qui le solliciteraient.

Cet étalement pourrait être mis en œuvre sur une période de 12 mois maximum et suivant un échéancier défini conjointement.

Une possibilité d'effectuer des heures au-delà des heures planifiées sur le mois de décembre 2021, sous réserve d'une demande expresse du salarié et d'un besoin lié à l'activité du site

Une déduction des heures de grève des heures supplémentaires qui seront payées en janvier 2022 - une avance sur salaire pouvant être remboursée au moment du versement de la partie légale de la participation aux bénéfices.

Ouvertures de chantiers de négociations / réflexions en 2022 sur :

- Fourchettes de rémunérations (Paris/Province) Accord temps de travail
- Dialogue social Classifications
- Primes de progrès entrepôts

Nous tenons à saluer l'extraordinaire mobilisation de l'ensemble des salariés de l'entreprise Leroy-Merlin-ADEO. Nous déplorons cependant l'attitude de la Direction durant ce mouvement et le délai attendu avant de concéder à des discussions, au détriment de l'activité, du chiffre d'affaires et de la dégradation du climat social.

TOURVILLE-LA-RIVIERE. Grève à Carrefour contre l'externalisation du site

Des employés de l'enseigne Carrefour à Tourville-la-Rivière sont en grève. Ils protestent contre la stratégie du groupe qui veut mettre en location-gérance l'enseigne tourvillaise.

Des employés de l'enseigne Carrefour de la zone commerciale à Tourville-la-Rivière sont en grève ce vendredi 26 novembre. Mouvement social qui va se poursuivre également samedi.

C'est à l'appel de la CGT que ce mouvement s'est lancé au niveau national. En effet, les salariés protestent contre le plan du groupe Carrefour de mettre en location-gérance 43 magasins. Dont celui de Tourville. Pour eux il s'agit ni plus ni moins que d'une nouvelle « externalisation ».

« On va perdre des avantages »

« On va changer de convention. On va perdre des avantages », lance, inquiète Béatrice Clais, déléguée syndicale CGT. « Par exemple, ça va être une semaine de vacances en moins, une mutuelle plus chère... »

Après une transition de quinze mois, le Carrefour de Tourville va définitivement quitter le giron du groupe.

Mais les employés présents



Des employés ont manifesté contre le plan de location-gérance de leur magasin.

devant l'entrée principale du centre commercial mettent aussi en avant un profond malaise. « On est payé au Smic. On ne peut pas être payé plus

bas », un fait qu'ils mettent en parallèle avec « un chiffre d'affaires exceptionnel en 2020 de 78 milliards d'euros. Ce sont les meilleurs résultats

du groupe depuis ces vingt dernières années, avec un profit en hausse de 57 % », précisent Béatrice Clais et Jérémy Hubert, le secrétaire CGT.

Pour la direction, il faut « éviter la fermeture »

Ce vendredi matin, ils ont en tout cas reçu le soutien de

quelques gilets jaunes. « On est prêt à prolonger le mouvement durant le mois de décembre », annonce Jérémy Hubert.

Du côté de la direction, on précise que la mise en location-gérance est un outil utilisé par Carrefour pour sauver les magasins « déficitaires » et en « difficulté », ce qui est le cas pour la structure tourvillaise. Le magasin sera doté d'« un management de proximité, d'une gestion plus agile », explique la direction. Une manière, d'après elle, d'« éviter » la fermeture, des licenciements ou la vente du magasin à plus long terme. Il s'agit de « relancer la dynamique de croissance ». A noter que durant quinze mois, une période de transition sociale va être menée entre le nouveau propriétaire et le groupe. Période durant laquelle tous les acquis sociaux seront conservés. Et après c'est quinze mois ? Le nouveau propriétaire aura les coudees franches.

ACTÉNIUM EN GRÈVE C'est une première, 50% des salariés de ACTEMIUM Grand Couronne du groupe Vinci sont en grève depuis le mardi 07 décembre. Les salariés réclament une augmentation significative, le respect des minima salariaux et l'acquis du 13ème mois qui est menacé par la direction. Ce mercredi le piquet de grève est maintenu.

Dans l'après-midi, le patron lâchait 2,8% d'augmentations pour tous et le report d'un an pour les minima. Une première victoire qui fait du bien aux salariés. Le combat continue avec d'autres formes de mobilisation à inventer à l'avenir, pour faire céder, ce coup-ci, le groupe Vinci !



LES RETRAITÉS TOUJOURS MOBILISÉS

Le 2 décembre 2021, plus de 25 000 retraités ont défilé à Paris, de Denfer-Rochereau aux Invalides pour se faire entendre du gouvernement qui est sourd aux préoccupations des retraités.

Déterminés et en colère, ils poursuivront leurs mobilisations dès le début de l'année 2022.

TRAVAILLEURS SOCIAUX : PRÈS DE 1500 MANIFESTANTS À ROUEN ET AU HAVRE

Par milliers, dans plus de 70 rassemblements dans toute la France le 7 décembre, ils ont crié leur colère ! Pour les travailleurs sociaux, l'heure est grave, **il y a urgence !**

Urgence à agir sur le gouvernement qui depuis trop longtemps fait la sourde oreille face à la colère des travailleurs sociaux ! Epuisement professionnel, manque de moyens, salaires au rabais, conditions de travail en dessous de tout...

Les raisons ne manquent pas pour faire éclater leur colère, dans l'unité la plus large, pour défendre des métiers au cœur de l'humain.

Pour les manifestants, ce n'est pas seulement des travailleurs sociaux, dont il est question...

Mais aussi et surtout de tous ces enfants, ces personnes vulnérables, les plus démunies de notre société et qui sont aujourd'hui, plus que jamais, délaissés par les pouvoirs publics.

La colère monte chaque jour face à une violence institutionnelle de plus en plus forte et insoutenable !

Ils revendiquent une politique nationale ambitieuse qui définit la protection de l'enfance comme mission prioritaire d'un service public de qualité pour toutes et tous et partout sur le territoire !

Dans les cortèges le ton était donné : « Le social n'est pas à vendre, on ne lâchera rien ! »



Rouen



Le Havre



HOMMAGE À GÉRARD PAIMPARÉ

Bel hommage rendu à Gérard Paimparé par l'Union Locale de Sotteville, Saint Etienne du Rouvray et de Oissel. Dorénavant, la salle réservée à la formation des militants de la CGT portera son nom.

De nombreux camarades avaient fait le déplacement pour l'occasion. En présence de sa femme Dedette, de ses enfants Benoit et Amélie, la salle a ainsi été inaugurée. Une dénomination qui sonne comme une évidence pour ce militant actif et combatif qu'était « Gégé ».

Nul doute que les nouvelles générations de syndiqués, bientôt, formées dans cette salle, sauront poursuivre la juste lutte que ce militant acharné et respecté a toujours menée.



STOP à la CASSE des ULIS (Unité Locale d'inclusion Scolaire)

Mercredi 1er décembre, à l'appel de l'intersyndicale SUD Education, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, SNCL-FAEN, SNALC et de la FCPE, des enseignants, des AESH et des parents d'élèves se sont rassemblés devant l'Inspection académique à Rouen et devant la Maison de l'Éducation au Havre.

A Rouen il y avait une soixantaine de personnes et une délégation a été reçue.

La casse des ULIS continue dans notre académie. Après avoir retiré bon nombre de coordonnateurs d'ULIS des collèges et lycées pour les réaffecter dans le premier degré, laissant les élèves de ces unités dans la panade, nous avons appris que les effectifs des ULIS allaient passer à 13 élèves puis 14 en décembre ! Les temps d'inclusion sont de plus en plus courts.

Les élèves avec une notification IME, IMPro, ITEP sont de plus en plus nombreux dans les collèges parce qu'ils n'ont pas pu être affectés dans des structures répondant à leurs besoins, faute de places.

NOUS CONDAMNONS LA POLITIQUE DE SUPPRESSIONS DE POSTES ET DE STRUCTURES SPÉCIALISÉES MENÉE PAR L'ARS (IMP, IMPRO...).

Pour la qualité de l'accompagnement auxquels tous les élèves des ULIS ont droit, nous réclamons :

- le retour des ULIS à 10 élèves dans les 1er et 2nd degrés ;
- que tous les professeurs des Ecoles puissent postuler sur des postes ULIS collège ;
- le droit à 4 années d'enseignement au collège, qui soient adaptées à leurs difficultés ; des créations d'ULIS supplémentaires afin que chaque jeune puisse avoir droit à l'orientation scolaire préconisée par la MDPH avec des enseignants volontaires du 1er et du 2nd degré spécialisés ou en cours de formation ;
- le droit des élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté avec le maintien et le développement des structures spécialisées (classes spécialisées, SEGPA, EREA, ITEP, SESSAD, RASED...) ;
- des créations de postes statutaires et à temps complet d'AESH et d'enseignant-es spécialisé-es, tant dans les structures spécialisées qu'en milieu ordinaire, pour un réel accompagnement des élèves et une vraie prise en charge de leurs besoins ;
- une véritable formation spécialisée pour des enseignants spécialisés.

RÉSULTAT ÉLECTIONS A LA CARSAT



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2021 :

	% représentativité
CGT employé(e)s	67.89
CFDT employé(e)s	32.11
UGICT-CGT cadres	61.25
CFDT cadres	38.75

Ce qui représente au total **11 élu(e)s titulaires CGT/UGICT-CGT** sur 17 postes titulaires possibles.



PLAN DE FORMATIONS

1^e semestre 2022

Formations organisées par l'UD

NIVEAU 2 :

- | | | |
|---|---|--|
| COURONNE : 2 ^e partie, du 14 au 17 février 2022 | } | Pour les camarades ayant fait la 1 ^e partie en fin d'année 2021 |
| DIEPPE : 2 ^e partie, du 21 au 25 février 2022 | | |
| LE HAVRE : 1 ^e partie, du 17 au 21 janvier – 2 ^e partie dates à confirmer | | |
| FECAMP : 1 ^e partie : du 7 au 11 février - 2 ^e partie : du 30 mai au 3 juin 2022 | | |
| ELBEUF : 1 ^e partie : du 28 mars au 1 ^e avril - 2 ^e partie : du 30 mai au 3 juin 2022 | | |

FORMATION DÉLÉGUÉ SYNDICAL

LE HAVRE : du 30 mai au 3 juin 2022

FORMATIONS DE FORMATEURS :

LE HAVRE : du 14 au 18 mars 2022

COGITIEL/COGETISE « initiation à la découverte des outils »

ROUEN: le 28 janvier 2022

LE HAVRE: le 24 février 2022

COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

➤ Prise de mandat

DIEPPE : du 14 au 18 mars 2022

ROUEN : du 4 au 8 avril 2022

LE HAVRE: du 25 au 29 mai 2022

➤ Activités sociales et culturelles

LE HAVRE : du 9 au 11 mai 2022

COMBATTRE LES VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES :

LE HAVRE : les 28 février, 1^e & 3 mars 2022

DIEPPE : les 16, 17 & 19 mai 2022

FORMATION USR sur les sujets suivants : « Le syndicalisme retraité », « Participer à la vie syndicale retraité »

LE HAVRE : les 24, 25 et 27 janvier 2022

FORMATION MANDATÉS SÉCU

ROUEN : du 23 au 25 mars 2022

Pour information,

FORMATION DES DIRIGEANTS de l'UD

Salle Budiccum à Sotteville du 19 au 21 janvier 2022

ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**

Crédit photo : Eric Audras / Onoky / GraphicObsession

**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
c'est un engagement de tous les instants.**
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).